

Avis adopté à la séance plénière du 7 juillet 2020

Génération nouvelles : construire les solidarités de demain

Déclaration du groupe de l'Agriculture

Certaines des grandes thématiques abordées dans l'avis ont une résonance particulière pour le secteur agricole.

Il est d'abord question de ne laisser aucun jeune sans formation et sans chance d'avenir, quelles que soient ses origines sociale et géographique. C'est un objectif que se fixe depuis toujours l'enseignement agricole et qu'il parvient à remplir, souvent mieux que d'autres. L'apprentissage, l'autonomie, les liens forts entre les équipes enseignantes et le secteur agro-alimentaire sont autant de facteurs qui permettent à l'enseignement agricole d'éviter les décrochages voire de rattraper des décrocheurs.

Les nombreux dispositifs de formation continue, dans tous les domaines et dans toutes les filières sont des éléments déterminants pour que les salariés comme les exploitants gagnent en compétences.

Le secteur souffre toutefois d'une difficulté à pourvoir tous les emplois qu'il offre. Pour corriger cela, il faut bien entendu mieux faire connaître les différents métiers et agir sur leur image. Il faut aussi actionner les différents leviers que présente cet avis: améliorer les transports publics, en particulier dans les zones les moins bien desservies, qu'il s'agisse de zones rurales ou urbaines ou encore développer le haut-débit sur l'ensemble du territoire et s'assurer que chaque citoyen ait les compétences suffisantes utiliser toutes les technologies qui y sont liées.

Il est beaucoup question de solidarité dans cet avis, en particulier entre jeunes et aînés. Dans notre secteur, cette solidarité se traduit concrètement dans la transmission des exploitations agricoles. Jeunes en projet d'installation et aînés en phase de transmission sont nécessairement liés et doivent travailler plus fortement ensemble en amont pour que réussissent les installations et se poursuivent les activités agricoles sur l'ensemble du territoire.

L'avis aborde également, dans la thématique de la solidarité, la question des retraites ; la revalorisation des retraites agricoles est une question fondamentale pour la Profession agricole. Nous la réclamons depuis des années. Le texte récemment adopté à l'Assemblée nationale est un premier pas vers plus de justice sociale.

La dernière partie de cet avis est consacrée aux nouvelles façons de travailler, de consommer et de participer à la vie démocratique. Ces nouvelles dynamiques sont à l'œuvre depuis plusieurs années, notamment dans le secteur agricole. Les agriculteurs se sont engagés dans la transition écologique, la Profession agricole a amélioré la pénibilité sur les exploitations pour les chefs d'exploitations comme pour les salariés, les modes d'organisation, notamment l'agriculture du groupe, a profondément modifié les modes de vie. Le métier a beaucoup changé mais il ne s'est jamais détaché de la réalité économique et des marchés. C'est ce qui garantit la pérennité des exploitations.

Sur les aspects de participation à la vie de la démocratie, le groupe souhaite rappeler, en particulier au sein du Conseil économique, social et environnemental, que les corps intermédiaires sont un des modes d'expression de la démocratie et un relai essentiel entre les citoyens et les gouvernants.

Le groupe de l'agriculture a voté pour.